

CLUB NAUTIQUE DE COLLIOURE

Association loi 1901 n° 1346

Assemblée Générale du 20 avril 2001

Étaient présents :

Monsieur Antoine FERRERES

Président

Monsieur CAILLARD Damien

Trésorier

Madame SELLES Cécile

Messieurs MOLY Michel, ALOUJES Marcel, CAZEILLES Gilbert, BANYULS Bernard, VENES Jacques.

Absents excusés :

Messieurs RIERA Narcisse, BERNADI Marc, VITOU Claude.

Destinataires : DDJS, CDV, Sous Préfecture

Ordre du jour : Approbation du procès verbal précédent, présentation des comptes, bilan de l'année passée, évolution prévisible et perspectives de l'exercice 2001, élection du bureau.

Monsieur Antoine Ferreres ouvre la séance en remerciant l'assistance par sa présence. L'ordre du jour est abordé :

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL :

Le précédent rapport est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER :

La présentation des comptes est faite par le trésorier, aucune question n'étant posée, quitus est donné par l'assemblée pour le bilan.

3. BILAN DE L'ANNÉE :

Tout d'abord il convient de se féliciter que depuis le mois de juin plus de soixante dix enfants se sont inscrits pour prendre des cours de voile, que de plus en plus de jeunes sont attirés par les activités proposées par le club, la plupart sont, soit des résidents, soit des semi-résidents, preuve que le Club Nautique a sa place à Collioure et répond à une demande réelle de la part des habitants et des estivants.

Il faut néanmoins déplorer au cours de l'été, le vol de deux bateaux qui n'ont pas été attachés comme ils auraient dû l'être, heureusement l'assurance les a remboursés, il en résulte tout de même une perte pour le club qui s'élève à peu près à 2000 francs.

Deux apéros, l'un en juillet et l'autre en août, ont été organisés lors des deux régates des enfants.

L'école de sport a vu la participation de cinq enfants ce qui motive un peu plus le projet de demande d'emploi jeune. Le dossier a été déposé à la Préfecture, le seul reproche qu'on lui

oppose est un certain manque de consistance vis à vis de l'activité durant la période hivernale, à ce sujet le Directeur de l'école de Port-Vendres serait d'accord pour que ses élèves viennent naviguer à Collioure.

Au cours de l'hiver le club a aussi, conjointement avec le C.D.V., organisé un voyage à Barcelone à l'occasion du départ de « The Race », vingt cinq personnes y ont participé.

Modification des statuts :

L'assemblée ici présente entérine la modification des statuts proposée par le Président afin que ceux-ci répondent mieux aux desiderata de la F.F.V..

Demandes à la Mairie :

Quelques demandes sont formulées à la Mairie afin de faciliter le fonctionnement du Club cette année, tout d'abord il serait souhaitable de disposer d'un point d'eau sur la plage du Boutigué où sont stockés les bateaux ainsi que de prévoir lors des travaux de réhabilitation de cette plage un accès pour permettre la mise à l'eau et surtout l'évacuation des bateaux en cas de « coup d'est ».

Egalement au chapitre des demandes le Club aurait besoin d'une place au port pour stationner son dériveur collectif Raquero, ce qui lui permettrait de l'utiliser plus souvent, sachant qu'un tel bateau permet d'embarquer plusieurs enfants à la fois et offre à ces derniers une alternative aux cours sur Optimist et Laser.

Enfin pour la plage Saint-Vincent, pour signaler le Club l'on pourrait mettre un mât pour le pavillon de la F.F.V et il serait aussi souhaitable de réparer la rampe de mise à l'eau qui est de plus en plus dangereuse pour les enfants.

Objectifs et Projets :

Le club souhaite mettre en place en plus des cours pour les enfants des leçons pour les adultes le samedi après-midi et développer l'école de sport tout au long de l'année.

Au titre des projets, le club pense organiser une régates inter-ligue de Laser à Collioure l'année prochaine dans une période comprise en Pâques et la Toussaint, aidé par le Club Nautique de Port-Vendres, sachant qu'une telle régates attire près de deux cents personnes.

4. DEMISSION DU BUREAU :

Conformément aux statuts de l'association le bureau démissionne.

Sont élus :

Président : Antoine FERRERES

Trésorier : Damien CAILLARD

Secrétaire : Jacques VENES

P.J. : Nouveaux statuts de L'association.

Collioure, le 20 avril 2001.

Le président

Le secrétaire de séance